

Bombe sociale dans les CPAS

Social Comment, à Liège et à Verviers, se prépare-t-on à l'accueil des chômeurs exclus ?

En Belgique, au 1^{er} janvier, des dizaines de milliers de chômeurs vont se voir retirer leur droit aux allocations. Les CPAS vont être confrontés à de nombreuses demandes d'aide sociale. Comment s'y préparent-ils ? Nous avons interrogé Claude Emonts, le président du CPAS de Liège (PS) et Freddy Breuwer, celui de Verviers (MR).

A Liège, selon des chiffres basés sur un croisement de données émanant de l'Onem, du Forem et des caisses de paiement des allocations de chômage, 1901 personnes seraient exclues. Le CPAS s'attend à être sollicité par 1300 d'entre elles et à ouvrir les droits au Revenu d'intégration sociale (RIS) à quelque 1000 ex-chômeurs. Il y aura également des interventions de type aide sociale complémentaire, qui permet aux bénéficiaires de payer leurs factures d'énergie, leurs frais médicaux, etc. *"L'Onem n'a pas encore envoyé tous ses courriers annonçant les exclusions. Et il y a ceux qui ne viendront pas nous demander de l'aide : les illettrés qui n'auront pas compris la teneur du courrier, ceux qui ont honte ou ceux qui disparaîtront dans la nature"*, précise Claude Emonts. De plus, une deuxième vague d'exclusions est attendue en février qui, elle, est encore non estimable.

Tempor, une cellule spéciale

Tout ceci aura évidemment un coût pour les CPAS. Liège chiffre le sien à 1,147 million d'euros, uniquement dé-

volus au paiement du RIS à ces nouveaux arrivants; une somme remboursée à 70 % par l'Etat fédéral. Il faut encore ajouter plus de 580 000 euros qui serviront à couvrir l'engagement de personnel supplémentaire. *"Une cellule spéciale, Tempor, est créée. Elle comprendra quinze travailleurs sociaux mis à dis-*

position par la Ville et sept agents communaux pensionnés. On va les mettre pendant six mois au moins dans les antennes sociales, aux côtés de personnel chevronné qui s'est porté volontaire. Cette équipe se chargera de l'accueil de première ligne", explique le président. Comme le CPAS s'attend à *"de l'agressivité, du désespoir ou de l'apathie de la part de certains exclus du chômage"*, une rotation du personnel Tempor est prévue, histoire de ne pas alourdir sa charge psychosociale.

Les CPAS ont comme mission la réinsertion socioprofessionnelle des usagers, grâce à des outils comme Réinser ou les emplois en Article 60 qui rouvrent le droit aux allocations de chômage. Les nouveaux venus pourront-ils en bénéficier ? *"Les outils existants sont saturés. Sans aide du fédéral, cela va être compliqué de les y intégrer. Avec notre budget, on peut créer 600 emplois Articles 60 par an, qui coûtent chacun au CPAS 9000 euros. Le problème, c'est de déterminer s'il faut favoriser les nouveaux arrivants au détriment des anciens qui font déjà des efforts pour se réinsérer"*, indique Claude Emonts.

A contrario de pas mal de ses homologues passablement inquiets de cette situation, Freddy Breuwer prend les choses avec sérénité. *"La Ville augmente la*

dotation au CPAS de 2 % pour 2015. Un

budget de 300 000 euros, ajustable, a été provisionné, ce qui permettra de couvrir une centaine de dossiers. Une somme de 750 000 euros restera disponible ultérieurement", annonce le président du CPAS de Verviers. Il n'y aura pas de cellule spéciale créée ni, faute de moyens, de personnel supplémentaire engagé.

Activer les bénéficiaires

Freddy Breuwer voit dans cet afflux annoncé (entre 400 et 500 dossiers à ouvrir et environ 200 à 250 dossiers acceptés) une belle opportunité. *"En tant que mandataire MR, j'assume cette réforme qui pèse sur les pouvoirs locaux mais qui leur donne une chance de faire de l'action sociale.*

Même si ce ne sera pas chose aisée, j'y vois une occasion de remise à plat : possibilité de suivre des cours de français, de passer son permis de conduire..., via notre Maison de l'insertion qui fonctionne très bien. A nous de faire en sorte d'activer ces personnes pour qu'elles trouvent rapidement du travail. Les gens signeront un contrat les engageant à se former, à se rapprocher de l'emploi et établiront un projet d'insertion socioprofessionnelle", dit-il.

Isabelle Lemaire

"A nous d'activer ces personnes pour qu'elles trouvent rapidement du travail."

FREDDY BREUWER

Président du CPAS de Verviers.

Épinglé

“Au CPAS de Verviers, on va droit dans le mur”

Inquiétudes. Dès janvier, à Liège comme à Verviers, chaque travailleur social du CPAS va se retrouver confronté à un surcroît de travail avec 100 dossiers à traiter chacun, soit parfois 20 de plus que la normale. Oriane Denys est déléguée syndicale CGSP à la Ville et au CPAS de Verviers. Elle craint le pire pour le personnel. *“Le CPAS de Verviers n’a clairement pas les moyens humains pour traiter cet afflux de demandes d’aide sociale. Ce type de dossiers s’est complexifié administrativement parlant. Cent par personne, sur le papier, on peut dire que c’est faisable mais réellement, ce n’est pas tenable. On va droit dans le mur”*, prévient-elle. La syndicaliste évoque de gros problèmes de communication avec la hiérarchie. *“On demande depuis plusieurs mois le plan d’action, d’engager du personnel en renfort, même sous CDD dans un premier temps, et on ne nous répond pas.”* Il régnerait aussi un *“mal-être général”* au sein du personnel, *“une peur de s’exprimer, une inquiétude”*, à cause *“des difficultés financières du CPAS qui font craindre pour l’emploi et de la ligne politique de Monsieur Breuwer, de sa façon toute personnelle de gérer le CPAS, en s’ingérant dans les services”*. Oriane Denys déplore *“le manque d’anticipation et l’idéalisation quant à la possibilité de réinsérer ces nouveaux arrivants. Beaucoup d’exclus du chômage, qui sont aux études, travailleurs à temps partiel, n’auront pas leur place à la Maison de l’insertion et il n’y aura pas de moyens supplémentaires pour y donner plus de cours. Et puis, qu’est-ce que le CPAS va pouvoir offrir à ces gens, dans un contexte de pénurie d’emplois ? C’est bien de dire qu’on met les gens au centre mais au centre de quoi. C’est une vaste hypocrisie”*. Lors de notre entretien, Freddy Breuwer nous a assuré qu’il sera *“attentif aux interpellations du personnel en matière de qualité du travail”*. **I.L.**